

Soye, le 23 décembre 2018



Chers scouts, chers parents,

Il est temps de sortir vos agendas. En effet le calendrier scout pour la deuxième partie de l'année vous est communiqué ci-dessous. Tenez-vous prêts à courir, pédaler, chanter, crier, et vous forger vos meilleurs souvenirs. Ce quadrimestre s'annonce d'ores et déjà inoubliable, vous voilà prévenus.

DATE	Réunion	Informations disponibles
9/02	Classique (14h-17h30)	Bois de <u>SPY</u> (rdv Parking)
16/02	Grande journée	*
23/02	/	T.U. (temps d'unité) pour les animateurs.
(02/03-07/03)	Semaine vélo. (non obligatoire)	*
09/03	Veillée de troupe	*
16/03	Arc-en-ciel (14h-17h30)	Place de Moustier. Les parents disponibles (petit plus si vous vous munissez de votre voiture) sont invités à se joindre à la troupe afin de récolter des vivres non périssables au profit de ceux qui en ont besoin.
30/03-31/03	24h du bois de la Cambre	*
06/04	/	Animateurs en formation.
13/04	Classique	Domaine Salmin.
27/04	Souper de Troupe	**
04/05	Présentation Camp + Pizzas (9h-17h30)	Les parents sont attendus de 9h à 10h30 pour toutes les informations concernant le camp. *
01/07-15/07 : CAMP		

*Convocation à suivre.

**Informations et réservations à suivre.

Remarques :

Concernant la semaine vélo, il ne s'agit pas d'une activité de troupe. C'est pour cette raison qu'elle n'est pas obligatoire. C'est le comité vélo (comprenant vos animateurs) qui organise cette semaine de stage. Néanmoins, sachez qu'elle est accessible aux filles, aux plus jeunes de la troupe et également à ceux qui veulent (re)découvrir le plaisir du vélo. Il n'y a pas que du sport au programme je vous rassure. Les infos pratiques suivront.

Profitez des samedis sans réunion pour vous voir en patrouille. Que ce soit pour des chantiers ou des B.A. (prévenir son chef de proximité. Car oui tous vos animateurs sont très admirateurs des patrouilles enchainant les Bonnes Actions. Les projets peuvent être divers et variés. Ex : îles de paix, aide ou faire plaisir aux sans-abris, aux réfugiés, aux personnes âgées,...et toutes les autres personnes qui se réjouiront du temps que vous leurs consacrerez).

Comme lors du premier quadrimestre, nous serons très attentifs vis à vis des présences aux réunions. Aussi, s'il vous est impossible d'être présent, n'oubliez pas de le signaler à Stenella. stenella@alezan42.be

Pour la cotisation, elle s'élève à **15** euros par enfant. La somme est à verser sur le compte de la Troupe : **BE64 3600 2028 7352** avec en communication le nom de l'animé et la mention « coti Q2».

Au plaisir de se retrouver avec vos fanions et vos uniformes impec',

Pour le staff,

Lemming